

Maîtriser et suivre vos contrats informatiques

Code : A138

En présentiel :

Durée : 2 jours

Prix : 990€ HT

Lieu : Paris

Objectifs :

Prendre les précautions indispensables pendant la période de négociation
Structurer juridiquement son accord pour limiter les risques
Rédiger les clauses sensibles propres au contrat informatique
Assurer l'exécution et le suivi du contrat

Liste des dates :

24 au 25 janvier
28 au 29 mars
20 au 21 juin
07 au 08 octobre
04 au 05 décembre

Programme :

Le contrat informatique pour quelle réalité ?

- ✓ La réalité opérationnelle : diversité des projets
- ✓ La recherche d'un équilibre contractuel autour des enjeux et contraintes pour éviter certains errements
- ✓ Un contexte réglementaire omniprésent et structurant

La phase précontractuelle

- ✓ L'expression des besoins/la réglementation/les normes
- ✓ Les contraintes
- ✓ La démarche PGI : ou l'analyse des écarts
- ✓ Le projet d'intégration globale : la solution informatique clé en mains
- ✓ L'externalisation : les niveaux de service attendus
- ✓ L'offre de contracter : la proposition commerciale
- ✓ L'acceptation de l'offre : expresse, tacite : le piège
- ✓ Les conditions générales : opposabilité
- ✓ La révocation de la proposition
- ✓ Distinction marchés publics/contrats privés
- ✓ Le choix du prestataire et les Pré-requis juridiques
- ✓ La négociation précontractuelle. Les avant-contrats
- ✓ Comment protéger le savoir-faire de l'entreprise

Les clauses incontournables pour verrouiller vos contrats

Limitez les risques de mise en cause liés à la gestion des droits d'auteur sur les créations informatiques

- ✓ Les infractions au droit d'auteur : la contrefaçon
- ✓ La protection et la mise à jour des bases de données

Maîtrisez les clauses incontournables des contrats informatiques

- ✓ Les clauses « objet », « conditions financières », « responsabilité », « recette », les garanties et les clauses de pénalités

Connaître les grandes catégories de contrats informatiques et leurs clauses requérant une vigilance toute particulière

- ✓ Contrats de réalisation d'un cahier des charges, d'étude, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'audit ...
- ✓ Les clauses d'audit
- ✓ Obligation de moyens ou de résultat
- ✓ Les clauses sur la qualité de service
- ✓ Les garanties légales ou contractuelles
- ✓ Les clauses limitatives de responsabilité, pré-qualification des dommages indirects
- ✓ Les clauses de fin de contrat

Public concerné :

DSI, responsable achat informatique, direction financière, juriste, chef de projet ...

Intervenants :

Spécialiste de en gouvernance de système d'information et en gestion de projet

Pré-requis :

Aucun

Techniques d'animation :

Alternance de théorie et de pratique.
Exercices individuels et collectifs.
Retour d'expériences.
Echanges.
Etudes de cas.
Entraînements.
Mises en situation.

<p>✓ La réversibilité et la restitution des données</p> <p>Vos contrats de services informatiques – licences, maintenance, ASP</p> <p>Les principaux pièges des contrats d’intégration</p> <p>Les contrats d’hébergement et/ou d’externalisation</p> <p>Les clés de la préparation de votre négociation de contrats informatiques</p> <p>Maîtriser les phases de l’exécution et du suivi du contrat</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les bonnes pratiques du suivi de projet ✓ Les comités de pilotage et de direction ✓ Les tableaux de bord : outils pour anticiper les risques ✓ Gestion des obligations annexes : conseil, mise en garde, collaboration ✓ Les référentiels, livrables et recettes <p>La fin du contrat informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La fin paisible : la résolution/la résiliation/l’expiration ✓ Les mécanismes contractuels de gestion des litiges ; le contentieux informatique : la résiliation/résolution devant le juge ; la sortie de contrat préméditée ; la transaction ✓ La réversibilité : le passage de relais ✓ La garantie, le plan, le prix de la réversibilité 	
--	--